

SARL LOCLAZA

26 R DES PAYS DE LA LOIRE
44840 - LES SORINIERES
FRANCE

Siret : 92170175100015
Port. : 06 95 09 56 88
Email : jerome.ayapana44@outlook.fr
Monsieur Jerome METCHE - GERANT

FACTURE

N° : FAC00000078
Date : 31/08/2024
N° TVA : FR21919515189
N° client : CLT00000009

SARL SARL CAVALIE

LES LANDES
4610 PARNAC
Email : contact.saintsernin@gmail.com

Réf. : COMMISSIONS SUR VENTES AVRIL MAI JUIN JUILLET AOUT 2024 290,93 HT

BL 34 LE KHEDIVE 44: 49,20 HT
FC 240166 EURL LOCLAZA 44: 76,91 HT
FC 240205 LE KHEDIVE 44 : 76,08 HT
FC 240267 FERME DE LA CHEDANIERE 85 : 61,20 HT

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
Commission sur vente 10%	1,00		29,09 €	29,09 €	20,00%

Détail de la TVA				Total HT	29,09 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	5,82 €
Normale	29,09 €	20,00%	5,82 €	Total TTC	34,91 €

Règlement	Virement
Echéance(s)	34,91 € au 30/09/2024

Coordonnées bancaires	
Nom	SOCIETE GENERALE
IBAN	FR76 3000 3043 2000 0200 3833 608
BIC	SOGEFRPP

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).